



DÉLIBÉRATION N°68 CONSEIL MUNICIPAL DU 21/04/2021

DEL 2021.04.21/68

Le **mercredi 21 avril 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur ARNAUD MURGIA

Thème :

Finances

Etaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Eric PEYTHIEU, Annie ASTIER – CONVERSET, Emilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNEOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE – BRAC, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Elie HAMDANI, Gabriel LEON, Francine DAERDEN

Objet :

**Contrat d'avenir -
Préservation des
fortifications Vauban**

Etaient représentés :

Convocation :

Date :

15 avril 2021

Brigitte LASSERRE donnant pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Patrick MICHEL
Marie SOUBRANE donnant pouvoir à Corinne FAURE-BRAC
Aurélié POYAU donnant pouvoir à Francine DAERDEN

Affichage :

15 avril 2021

Absents excusés :

Brigitte LASSERRE, Christian JULLIEN, Marie SOUBRANE,
Aurélié POYAU

**Nombre de membres du
conseil municipal en
exercice : 33**

Présents : 29

Secrétaire de séance : Emilie DESMOULINS

**Nombre de suffrages
exprimés : 33**

~~VU~~ le code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT les crédits inscrits au CPER 2021-2027 pour continuer à rénover et préserver les fortifications de Briançon, élément constitutif du bien en série inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2018 ;

CONSIDERANT le cadre d'attribution du contrat d'avenir 2021-2027, notamment les thématiques éligibles et le calendrier ;

CONSIDERANT la qualité de la collaboration entre la DRAC, la Région, le Département et la commune pour établir une programmation de travaux qui respecte les volontés de chacun ;

CONSIDERANT l'estimation du coût de la programmation des travaux sur la période 2021-2024 à 5 335 000 € HT ;

CONSIDERANT les travaux de la commission FINANCES ET AFFAIRES GENERALES réunie le 19/04/2021,

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- De valider l'enveloppe financière de cette opération et de décider de sa réalisation ;
- D'approuver le plan de financement suivant :

Etat (40%)	2 134 000 €
Région (20%)	1 067 000 €
Département (20%)	1 067 000 €
Autofinancement (20%)	1 067 000 €
Total	5 335 000 €

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES DEL 2021.04.21/68

PUBLIÉE LE :

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
Arnaud MURGIA

AR Prefecture

005-210500237-20210421-2021_04_68-DE

Reçu le 26/04/2021

Publié le 26/04/2021